TEXTE DE POLITIQUE GENERALE (TPG)

Commission: Environnement

Question: Garantir la protection écologique des océans

Auteur: Pays-Bas

L’océan est l’élément vital de la planète Terre et de l'humanité, une machine climatique essentielle qui joue un rôle crucial en matière de sécurité alimentaire et de régulateur environnemental. Les océans ont permis l’apparition de la vie sur terre, et sont un réservoir de biodiversité́ incroyable, dont l’ont connais à peine 13%. Le phytoplancton assure près de 60% de la photosynthèse à l’échelle mondiale, et aide ainsi à la limitation du réchauffement climatique.

En l’espace d’une seule et unique génération, l’Homme a divisé par deux les populations de vertébrés océaniques. La flore n’a pas été épargnée, nous détruisons des milieux, en particulier côtiers, des coraux, mangroves et herbiers, et cela met en péril la faune. Le changement climatique entraîne l’augmentation des températures et d’acidification. Mais d’autres menaces existent encore, telles que lasurexploitation comme la surpêche, ou la pêche illégale qui représente 20 à 30 % des captures, la pollution, l’exploitation minière, les marées noires, ou encore les déchets comme le plastique.

Les Pays-Bas sont conscients de la gravité des dégâts causés par l’Homme mais aussi du potentiel et de l’indéniable importance des océans qui sont des espaces à fort potentiel économique, assurant l’économie de beaucoup de régions. 90% du transport mondial se fait par la mer. L’océan est aussi une source de savoir, de connaissances, et de progrès médicaux (50% des traitements contre le cancer sont ainsi tirés d’organismes marins). Les océans connaissent enfin une colonisation, avec l'ile artificielle du lac Titicaca, ou encore les bateaux utilisés comme maisons flottantes à Amsterdam. L’océan, par son ampleur et son importance, a donc un impact direct sur de nombreux facteurs sociaux. Les Pays-Bas reconnaissent cette source de développement social et économique.

Les Pays-Bas estiment que c’est la responsabilité de tout État de protéger nos océans pour garantir les droits de l’Homme des générations futures, notamment les droits à un environnement sain, propre et propice à une vie épanouie. Les Pays-Bas ont soutenus des conventions et traités tels que la conférence de Rio ,l’agenda 21( le chapitre 17 en particulier ), la Convention OSPAR, la Convention des Nations Unies sur les droits de la mer, le programme de protection pour les mers régionales, la Commission océanographique intergouvernementale de l’UNESCO, L’Organisation Maritime International (OMI), mais aussi des événements comme la journée mondiale des océans et encouragent la création d’aires marines protégées (AMP), de quotas sur la pèche, de normes de sécurité contre les marées noires, de campagnes de sensibilisation pour informer les populations et renforcer le contrôle des activités polluant l’eau.

Les Pays-Bas incitent tous les États membres à mener des actions gouvernementales et locales ayant pour but de protéger les océans et d’assurer une gestion durable de ceux-ci. C’est exactement ce que la fondation néerlandaise “The Ocean Cleanup” prévoit avec son barrage révolutionnaire qui piège les déchets grâce au courants marins, ce dispositif testé ne représentant pas une menace pour la faune marine. De nombreux plans de récupération du plastique néerlandais dans les océans ont vu le jour ces dernières années, dont le fameux projet de filtrage des océans initié par Boyan Slat. C’est aussi ce qu’envisage de faire la ville de Rotterdam avec un projet de « routes plastiques » qui propose la construction de routes réalisées à partir de déchets plastiques.

Les Pays-Bas insistent sur l’importance de la préservation et protection des Océans et exhortent tout État mambre à mener des actions visant à garantir la protection écologique et durable des océans, d’ autant plus que leur destruction menace la subsistance de l’Humanité. Ils refusent néanmoins tout changement de leurs pratiques de pêches et ne vont en aucun cas accepter une nouvelle accusation outrageante telle que celle faite par l’association Bloom qui a, contre tout attente et au plaisir des Pays-Bas, menée à faire évoluer la réglementation vers davantage de permissivité.